



LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE DE BORDA - DAXDPF
METIERS DU BATIMENT - MORCENXLYCÉE
POLYVALENT GASTON CRAMPE - AIRE
SUR L'ADOURSUR SITE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à l'employeur de renouveler un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent. Identifier les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques Surveiller une zone de travail Rendre compte auprès du chargé d'exploitation électrique ou de son employeur

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un titre d'habilitation de même nature en limite de validité

DÉBUT DE LA FORMATION

01/01/2016

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

A déterminer

CONTENU DE LA FORMATION

Mise à jour des connaissances en fonction des nouveaux textes et documents parus et des nouveaux matériels et équipements utilisés. Retour d'expérience : échanges autour des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées. Les limites de l'habilitation La définition et la mise en place de la zone de travail Les consignes et la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique Les équipements de protection collective Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux La conduite à tenir en cas d'accident corporel La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

1 journée soit 7 heures

CONDITIONS DE FORMATION

Moyens et Méthodes pédagogiques Equipements adaptés à l'activité professionnelle, outillage, équipements de protection individuelle et collective, documentation technique, normative et réglementaire, présentations multimédia adaptées, logiciels de test et de certification des acquis théoriques dédiés au niveau d'habilitation Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues Mise en oeuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités : diaporamas... Mises en application pratique effectuées par chaque stagiaire Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents th2èmes

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU BÉARN

Véronique COSTÉ DE
BAGNEAUX
Conseillère en Formation
Continue - Agence de Pau
veronique.costedebagneaux@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 59 84 99 43
05 59 84 15 07